Annexe IV Suivi des entités et des participants pour les opérations du programme national FSE+

1) Liste des indicateurs ENTITES règlementaires devant être renseignés pour chaque opération du PN FSE+ (Annexe I du Règlement (UE) n° 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du24 juin 2021 relatif au Fonds social européen plus)

Nom de l'indicateur	Réponse attendue
Indicateurs règlementaires	
CO18 - Nombre d'administrations ou de services publics bénéficiant d'un soutien	Nombre
CO19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises bénéficiant d'un soutien	Nombre

2) Liste des informations relatives aux PARTICIPANTS devant être renseignées pour chaque opération du PN FSE+ (Annexe I du Règlement (UE) n° 2021/1057 du Parlement européen et du Conseil du 24 juin 2021 relatif au Fonds social européen plus)

Les indicateurs règlementaires listés dans le tableau ci-dessous sont renseignés automatiquement à partir d'une série de questions qu'il convient de poser à chaque participant (cf. infra). Le recueil des données se fait soit par saisie directe dans Ma démarche FSE, soit par l'intermédiaire d'un questionnaire papier ensuite reporté dans Ma démarche FSE, soit enfin dans un fichier Excel dont les données sont ensuite importées.

Indicateurs communs de réalisation		Données collectées permettant de renseigner l'indicateur
CO01	Nombre total de participants	Somme des participants de l'opération
CO02	Chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Statut sur le marché du travail à l'entrée = chômeur
CO03	Chômeurs de longue durée	Statut sur le marché du travail à l'entrée = chômeur et durée du chômage >= 12 mois
CO04	Personnes inactives	Statut sur le marché du travail à l'entrée = inactif
CO05	Personnes exerçant un emploi, y compris les Indépendants	Statut sur le marché du travail à l'entrée = en emploi
CO06	Moins de 18 ans	Date de naissance
CO07	18 à 29 ans	Date de naissance
CO08	Plus de 54 ans	Date de naissance
CO09	Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire ou inférieur (CITE 0 à 2)	Niveau de formation au plus atteint à l'entrée = CITE à 2
CO10	Titulaires d'un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire (CITE3) ou de l'enseignement post secondaire non supérieur (CITE 4)	Niveau de formation au plus atteint à l'entrée = CITE 3 ou 4
CO11	Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Niveau de formation au plus atteint à l'entrée = CITE 5 à 8
CO12	Personnes handicapées	En situation de handicap
CO13	Ressortissants de pays tiers	Nationalité hors UE
CO14	Participants d'origine étrangère	Au moins un des deux parents né hors UE
CO15	Minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	NON RENSEIGNE
CO16	Personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Sans domicile fixe
CO17	Personnes venant de zone rurale	Déterminé à partir de la commune de résidence du participant
	Indicateurs communs de résultat	
CR01	Les personnes engagées dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation	Situation sur le marché du travail à l'entrée = inactif et à la sortie = en recherche d'emploi (chômeur)
CR02	Les personnes suivant des études ou une formation au terme de leur participation	Situation sur le marché du travail à la sortie = études ou formation
CR03	Les personnes obtenant une qualification au terme de leur participation	Oui à la question : Le participant a-t- il obtenu une qualification ?
CR04	Les personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Situation sur le marché du travail à l'entrée = chômeur, inactif et à la sortie = en emploi

Indicateurs de résultat communs à plus long terme pour les participants		
CR05	Les personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur Participation	Par enquête menée par l'Autorité de gestion
CR06	Les personnes jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation	Par enquête menée par l'Autorité de gestion, ne concerne que les personnes en emploi
		Mesure d'un changement dans la nature de l'emploi, la promotion, l'accès aux responsabilités

Questions à renseigner par le porteur de projet pour chaque participant afin de permettre le renseignement des indicateurs règlementaires

Données à recueillir	Caractère obligatoire
Détail d'un participant	
Numéro	
Nom	Х
Prénom	х
Date de naissance	х
Sexe	х
La commune de naissance est-elle en France ?	
Coordonnées du participant	
Adresse complète	х
Code postal – Commune	Х
Téléphone fixe	х
Téléphone portable	х
Courriel	x Obligatoire pour au moins un moyen de contact parmi téléphone fixe, téléphone portable, courriel

Coordonnées du référent	
Nom Prénom Adresse complète Code postal - Commune Téléphone fixe Téléphone portable Courriel	Obligatoire en cas d'absence des coordonnées du participant : nom, prénom adresse et code postal, une information parmi téléphone fixe, téléphone portable, courriel
Date d'entrée dans l'action	Х
Indicateurs à l'entrée	
Statut sur le marché du travail à l'entrée dans l'action	х
Durée du chômage	
Le participant est-il en formation ou à l'école à l'entrée de l'opération ?	
Niveau de diplôme à l'entrée dans l'action	Х
Le participant bénéficie d'une reconnaissance officielle du handicap?	
Le participant est allocataire des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH)	
Le participant est sans domicile fixe ou confronté à l'exclusion du logement	
Le participant est d'origine étrangère (au moins un de ses deux parents nés à l'étranger)	
Indicateurs à la sortie	
Date sortie	x
Motif de sortie	
Raison de l'abandon	
Situation sur le marché du travail à la sortie	х
Le participant a obtenu une qualification au terme de sa participation	х
Le participant entame une nouvelle étape du parcours	

3) Indicateurs liés à l'objectif spécifique prévus dans le programme national FSE+

Les indicateurs liés à l'objectif spécifique dépendent de la PI et de l'OS de l'opération. Les indicateurs sont renseignés automatiquement par des règles de calcul à partir des réponses au questionnaire (Cf ci-dessus).

Priorité	Libellé objectif spécifique	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat		
	Priorité 1 - Favoriser l'insertion professionnelle et l'inclusion sociale des personnes les plus éloignées du marché du travail et des plus vulnérables/ou des exclus				
Priorité 1	Objectif spécifique H : favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés	CO02 - Chômeurs + CO04 – Inactifs CO03 - Chomeurs longue durée CO04 - Inactifs Bénéficiaires de minima sociaux CO12 - Participants en situation de handicap Participants en quartier prioritaire de la poltique de la ville Salariés en insertion	CR04 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi, y compris indépendant (ex création d'entreprise) à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+. CR05 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi, y compris à titre indépendant (ex : création d'entreprise) six mois après la fin de leur participation à l'intervention soutenue par le FSE+. CR04 - Appliqué aux chômeurs de longue durée CR05 - Appliqué aux chômeurs de longue durée. CR01 - Personnes inactives à l'entrée dans l'opération, en recherche active d'emploi à la sortie immédiate de l'opération CR05 - Appliqué aux salariés en insertion		
Priorité 1	Objectif spécifique L : Promouvoir l'intégration sociale des personnes exposées au risque de pauvreté ou d'exclusion sociale, y compris les personnes les personnes les plus démunies et les enfants		Personne en exclusion du logement ayant accédé à un logement pérenne à 6 mois Nombre de structures soutenues déclarant une meilleure prise en charge des personnes exclues ou violentées		

	Objectif spécifique A :	CO02 - Chômeurs + CO04 -	CR04 - Chômeurs ou inactifs à
	améliorer l'accès à	Inactifs (moins de 30 ans)	l'entrée de l'opération accédant
	l'emploi et aux mesures	,	l'emploi, y compris indépendant
	d'activation de tous les	CO04 - Inactifs	à l'issue de l'intervention
	demandeurs d'emploi,		soutenue par le FSE+
	notamment des jeunes, en particulier par la mise	Participants accompagnés vers et	·
Priorité 2	en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la	dans l'alternance	CR05 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi, y compris à titre indépendant six mois après la fin de leur participation à l'intervention soutenue par le FSE+.
	promotion de l'emploi		CR02 - Participants en formation
	indépendant et de l'économie sociale		ou enseignement au terme de leur participation
			CR01 - Personnes inactives à l'entrée dans l'opération, en recherche active d'emploi à la sortie immédiate de l'opération
			Nombre de participants ayant conclu un contrat d'alternance à 6 mois
	Objectif spécifique F :		
	promouvoir l'égalité		
	d'accès et le suivi jusqu'à		
	son terme d'un parcours d'éducation ou de		
	formation inclusive et de		
	qualité, en particulier		
	pour les groupes		
	défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil	CO01- Nombre total de participants	Personne suivant un enseignement ou une formation 6 mois après l'issue de l'intervention soutenue par le
	des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en		FSE+
	passant par l'enseignement général		
	et l'enseignement et la formation professionnels		
	et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour		
	tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées		

Priorité 3 - Améliorer les compétences et les systèmes d'éducation, de formation professionnelle et d'orientation pour mieux anticiper et accompagner les mutations économiques

Priorité 3

promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie, notamment les possibilités de renforcement des compétences et de reconversion flexibles pour tous, en tenant compte des compétences entrepreneuriales et numériques, mieux anticiper les changements et les nouvelles exigences en

matière de compétences fondées sur les besoins du marché du travail, faciliter les transitions professionnelles et promouvoir la mobilité professionnelle

Objectif spécifique G:

CO05 - Personnes exerçant un emploi

CO09 - Titulaires d'un diplôme du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 0 à 2)

Nombre de salariés licenciés économiques

Nombre de TPE-PME bénéficiant d'opérations de GPEC

Nombre de demandeurs d'emploi en formation à Mayotte et Saint Martin CRO3 - Personnes acquérant une qualification à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE

CR05 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération occupant un emploi, y compris à titre indépendant six mois après la fin de leur participation à l'intervention soutenue par le FSE+

CR04 - Chômeurs ou inactifs à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi, y compris indépendant à l'issue de l'intervention soutenue par le FSE+, appliqué à Mayotte et Saint Martin

Objectif spécifique E :

améliorer la qualité, le caractère inclusif et l'efficacité des systèmes d'éducation et de formation ainsi que leur adéquation au marché du inclusive" travail, notamment par la validation de l'apprentissage non formel et informel, pour favoriser l'acquisition de compétences clés dont les compétences entrepreneuriales et numériques, et en promouvant la mise en place de systèmes de formation en alternance et d'apprentissages

Total participants enseignants et membres de l'équipe éducative

Nombre d'établissements mettant en œuvre une opération "d'école inclusive"

Nombre de projets visant à améliorer l'orientation à Mayotte et Saint-Martin Nombre de participants enseignants et membres de l'équipe éducative ayant adapté leurs méthodes pédagogiques, à 6 mois

Priorité 4 - Promouvoir un marché du travail créateur d'emploi, accessible à tous et un environnement de travail inclusif et sain

Priorité 4

Objectif spécifique A: améliorer l'accès à l'emploi et aux mesures d'activation de tous les demandeurs d'emploi, notamment des jeunes, en particulier par la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse, des chômeurs de longue durée et des groupes défavorisés sur

CO 19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien

Nombre de structures ayant bénéficié d'un appui de la tête de réseau

Nombre de structures bénéficiant du soutien d'un dispositif local d'accompagnement Nombre de micro, petites, moyennes entreprises soutenues pérennes, à 3 ans

	le marché du travail, et des personnes inactives, ainsi que par la promotion de l'emploi indépendant et de l'économie sociale		
	Objectif spécifique C: Promouvoir la participation équilibrée des femmes et des hommes au marché du travail, l'égalité des conditions de travail et un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, y compris grâce à l'accès à des services de garde d'enfants abordables et à des services de prise en charge des personnes dépendantes	CO19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Nombre d'entreprises accompagnées qui ont mis en place des changements d'organisation ou de conditions de travail pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée
	Objectif spécifique D: Promouvoir l'adaptation des travailleurs, des entreprises et des entrepreneurs au changement, le vieillissement actif et en bonne santé ainsi qu'un environnement de travail sain et bien adapté qui tient compte des risques pour la santé	CO19 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Nombre d'entreprises ayant déployé de nouvelles mesures à destination des employés de plus de 54 ans
Priorité	 é 5 - Aide matérielle aux p	ersonnes les plus démunies	
Priorité 5	Objectif spécifique M : lutter contre la privation matérielle en apportant une aide alimentaire	EMCR01 - Nombre de bénéficiaires finaux recevant	EMCR01 - Nombre de bénéficiaires finaux recevant une aide alimentaire, pour les RUP
	et/ou une assistance matérielle de base aux personnes les plus démunies, y compris les enfants, et prévoir des mesures d'accompagnement favorisant leur inclusion sociale	EMCOO5 - Valeur totale des biens distribués	EMCR10 - Nombre de bénéficiaires finaux recevant une aide matérielle
Priorité	é 6 - Favoriser l'innovation	sociale et l'essaimage des disposit	ifs innovants
Priorité 6	Objectif spécifique H: favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active et		Nombre de projets d'innovation, hors projets d'essaimage, ayant obtenu des résultats positifs pour l'insertion sociale ou professionnelle aptes à être étendus
	améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés	Nombre de projets d'innovation soutenus pour leur essaimage	

Priorité 7 - Réponse aux défis spécifiques des régions ultrapériphériques Objectif spécifique A : Priorité 7 COO1 - Total Participants CR04 - Chômeurs ou inactifs à améliorer l'accès à l'entrée de l'opération accédant à l'emploi et aux mesures l'emploi, y compris indépendant à d'activation de tous les l'issue de l'intervention soutenue demandeurs d'emploi, par le FSE+ notamment des jeunes, en particulier par la mise CR05 - Chômeurs ou inactifs à en œuvre de la garantie l'entrée de l'opération occupant un pour la jeunesse, des emploi, y compris à titre indépendant six mois après la fin chômeurs de longue de leur participation à durée et des groupes l'intervention soutenue par le FSE+ défavorisés sur le marché Nombre de participants du travail, et des accompagnés à la personnes inactives, ainsi création/reprise d'entreprise, que par la promotion de pour Mayotte et Saint-Martin l'emploi indépendant et de l'économie sociale Objectif spécifique F: promouvoir l'égalité d'accès et le suivi jusqu'à son Nombre de participants terme d'un CR03 - Personnes acquérant une bénéficiant d'une aide à la qualification à l'issue de parcours mobilité l'intervention soutenue par le FSE d'éducation ou de formation inclusive et de qualité, en particulier pour les groupes défavorisés, depuis l'éducation et l'accueil des jeunes enfants jusqu'à l'éducation et la formation des adultes en passant par l'enseignement général et l'enseignement et la formation professionnels et par l'enseignement supérieur, et faciliter la mobilité à des fins d'apprentissage pour tous et l'accessibilité pour les personnes handicapées